

**Zeitschrift:** Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militär-sanitätsvereins und des Samariterbundes

**Herausgeber:** Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

**Band:** 47 (1939)

**Heft:** 14: Rutishauser, Otto

  

**Artikel:** La Croix-Rouge et les réfugiés espagnols en France

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-545988>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

10° Le comité central prend connaissance des résultats d'une conférence entre les œuvres sociales de l'armée et des représentantes des organisations féminines.

11° Il accorde un modeste crédit servant à l'établissement d'une partie d'un film (50 à 100 mètres) sur l'activité de la Croix-Rouge en Suisse. Il s'agit d'un film international organisé par la Ligue des Croix-Rouges.

12° La part de frs. 2000 accordée par la Confédération en faveur des sinistrés du Chili, sera jointe aux frs. 1000 mis à disposition dans le même but par la Croix-Rouge suisse. Les sommes ont été adressées au Comité international.

13° Rapport est présenté sur le résultat des collectes organisées en faveur des réfugiés espagnols en France et de la population civile en Espagne.

14° Les conventions entre les hôpitaux dont les noms suivent, avec la VESKA sont approuvées: Hôpital cantonal de Fribourg avec les cliniques du Gambach et de la Maternité de Pérolles, hôpital des bourgeois à Fribourg et hôpital du district de Bienne.

15° Une commission est nommée pour s'occuper des prestations minimales devant répondre aux examens des cours pour personnel féminin organisés dans certains grands hôpitaux.

16° Le médecin cantonal argovien a avisé les sections de la Croix-Rouge de son canton qu'elles doivent consacrer une partie de leurs revenus à constituer du matériel hospitalier destiné aux hôpitaux civils. Le médecin en chef de la Croix-Rouge a dû intervenir afin d'interdire cet abus, car les besoins de l'armée doivent être pris en considération en tout premier lieu, et les sections ne peuvent en disposer selon leur bon vouloir. Ce matériel une fois magasiné par les sections, doit être réservé puis remis en cas de nécessité pressante, soit à l'armée, soit à la population civile.

17° Le projet de révision des statuts de la Croix-Rouge est passé en revue, et subit quelques modifications. M<sup>lle</sup> M. Reinhard.

## Société suisse des troupes du service de santé Comité central

### Communications et renseignements du Comité central.

*Assemblée des délégués.* L'assemblée des délégués primitivement prévue les 17 et 18 juin à Zurich à l'occasion de l'Exposition nationale aura lieu les 1<sup>er</sup> et 2 juillet. Ce renvoi est motivé par l'impossibilité de pouvoir loger les délégués à Zurich les 17 et 18 juin. La Croix-Rouge suisse et l'Alliance suisse des Samaritains ont également ajourné leurs réunions aux 1<sup>er</sup> et 2 juillet.

Le programme détaillé de notre assemblée des délégués sera publié dans les prochains numéros de nos organes officiels.

En ce qui concerne les dispositions générales, nous pouvons déjà faire part de ce qui suit:

Le samedi après-midi 1<sup>er</sup> juillet aura lieu à Zurich dès 14 h., l'Assemblée des délégués de la Croix-Rouge suisse.

Dès 16 h. 30 celle de la S. S. T. S. S.

Le soir une soirée familière groupant tous les délégués de la Croix-Rouge est prévu.

Le dimanche matin: Assemblée de l'Alliance suisse des Samaritains.

A 11 h.: Conférence du président de la Croix-Rouge internationale, M. le Prof. Huber.

A midi: Dîner en commun des délégués de la Croix-Rouge, de l'Alliance suisse des Samaritains, de la S. S. T. S. S. et de l'Alliance suisse des Gardes-malades.

Que chacun prenne dès maintenant ses dispositions pour réserver les 1<sup>er</sup> et 2 juillet en vue de participer à l'Assemblée des délégués à Zurich.

*Pèlerinage à Solférino.* Par suite de la situation internationale instable, le Comité directeur de la Croix-Rouge suisse a décidé de renvoyer à une date ultérieure le pèlerinage à Solférino prévu les 24 et 25 juin.

*Statistique d'activité des sections.* Par mesure d'économie le Comité central ne publiera plus dans la Feuille centrale que deux fois par an la statistique relative à l'activité des sections; la prochaine publication aura lieu en août.

*Appui à la Feuille centrale.* Le Comité central tient à recommander tout spécialement à toutes les sections et membres de la S. S. T. S. S. de trouver des annonces pour la Feuille centrale de la S. S. T. S. S. et éventuellement aussi pour *Le Soldat sanitaire*, organe officiel romand. C'est un devoir d'appuyer nos organes officiels.

*Cours préparatoires.* 11 sections ont organisé cet hiver des cours préparatoires; nous insistons auprès de toutes les autres sections pour qu'elles fassent si possible de même.

*Cours de premiers soins et premiers secours pour troupes de couverture frontière.* Plusieurs sections ont organisé ces cours avec succès; celles désignées qui ne l'ont pas encore fait sont priées de se mettre à l'œuvre au plus tôt.

*Cours technique.* Ce cours aura lieu du 2 au 4 juin aux Casernes de Bâle en même temps que le cours pour contrôleurs de guides de chiens sanitaires. Des instructions ultérieures seront données aux sections en leur communiquant le programme.

La conférence technique tiendra sa prochaine séance le 16 avril à Berne.

## La Croix-Rouge et les réfugiés espagnols en France

Au début de février 1939, immédiatement après l'arrivée des troupes espagnoles refoulées sur le sol français de l'autre côté de la frontière catalane, et en même temps que l'exode de centaines de milliers de civils cherchant un refuge en France, le colonel Patry, membre du Comité international de Genève, a pu se rendre compte sur place de la situation créée par l'afflux subit de près d'un demi-million d'Espagnols dans la région de Perpignan.

Traversant la frontière, harassés et mourants de faim, longeant la mer près de Cerbère ou passant la route internationale au Perthus et les derniers contreforts des Pyrénées à Prats de Mollo, ces réfugiés militaires et civils ont présenté pendant plusieurs jours un défilé lamentable et impressionnant de gens privés de nourriture et de fuyitifs dans le dénuement le plus complet. «A voir ces pauvres gens, j'ai pensé aux romanichels qui font leur popote au bord de la route près d'un village» dit le Dr Patry à son retour à Genève.

Le délégué du C. I. C. R. a pu visiter plusieurs camps de prisonniers hâtivement établis ou improvisés dans la région par les troupes françaises avec la collaboration de la Croix-Rouge de France. C'est ainsi qu'il a pu pénétrer dans le camp d'Argelès au bord de la Méditerranée où se trouvaient installés sommairement sur la plage, près de 120'000 personnes surveillées par des spahis. «Certains réfugiés ont réussi à se construire, avec des roseaux ou des mottes de terre, de petites huttes; ils ont parfois employé des débris de toutes sortes; d'autres, avec des planches et de la tôle ondulée, qu'on leur a données, ont fait des baraquements; j'ai vu arriver un camion avec des planches et du bois à brûler... Le camp contient même un ou deux baraquements mieux conditionnés; tel celui où on a installé l'infirmerie: c'est un hangar avec une table d'opération; on y panse les petites blessures. Ce sont des médecins espagnols qui donnent des soins aux malades. Nous leur avons demandé s'ils avaient besoin de matériel; ils nous ont alors montré leurs provisions; la Croix-Rouge française leur a donné du matériel sanitaire: sur certains paquets j'ai lu cette inscription: 'Dernière réserve, n'utiliser qu'en cas de besoin, don de la Croix-Rouge française'... Quelques infirmières espagnoles assistaient ces médecins.»

De là, le colonel Patry a poussé plus loin, à Port-Vendres où se trouve ancré le «Maréchal Lyautey» navire improvisé en bateau-hôpital où travaillent une douzaine de médecins amenés de Marseille, et des infirmières de la Croix-Rouge de Paris. 200 blessés sont installés dans les cabines où il est assez difficile de leur donner des soins, car les malades sont couchés sur des cadres à deux étages et les infirmières sont obligées de monter sur des échelles pour les atteindre. «Nous avons vu là des choses curieuses; des plâtres qu'on n'avait pas enlevés depuis deux ans! Peut-être le malade a-t-il mieux aimé garder son plâtre que retourner au front?»

Les routes venant de la frontière sont bordées de camions renversés; on trouve de tout le long de ces chemins: vieilles hardes, chiffons, objets abandonnés dans la fuite... Le service d'ordre français a eu bien à faire pour s'occuper de plus de 12'000 blessés évacués en grande hâte de Catalogne. Et dire que la plupart ne pouvaient pas marcher, et les chemins étaient embouteillés et dans un état déplorable entre Barcelone et la frontière française.

Par la relation des délégués du C. I. C. R. (Dr Patry, Dr Junod, Dr Marti), on se rend compte de l'effort immense et presque surhumain que les autorités et la Croix-Rouge française ont dû accomplir pour faire face à une situation sans précédent, car on avait annoncé 50'000 hommes de troupes, et il en est arrivé en peu d'heures plus de 200'000, sans compter au moins autant de civils!

Les conditions sanitaires des camps hâtivement organisés ont posé des problèmes très difficiles que les autorités françaises et la Croix-Rouge s'ingénient à résoudre.

On sait qu'un appel en faveur des prisonniers et des réfugiés a aussi paru dans nos journaux suisses. Le Comité de Genève et la Ligue des Croix-Rouges ont lancé de tels appels à plus de 30 sociétés nationales de la Croix-Rouge afin de venir en aide à ces réfugiés qui ont été peu à peu disséminés sur tout le territoire français, du sud au nord et de l'Atlantique jusqu'aux portes de Genève. La Suisse a largement répondu à cet appel, mais malgré l'importance des dons reçus, la situation reste grave, et toutes les souscriptions nouvelles trouveront le plus utile emploi.

(Tiré de la Revue internationale de la Croix-Rouge, n° de février 1939.)